

« Entrepreneurs, faites le choix de l'économie numérique »

- > Initier au moins 200 000 petites entreprises en 2 ans aux nouveaux usages des TIC.
- > Structurer une offre privée de solutions adaptée aux besoins de ces petites entreprises.
- > Labelliser 3 000 prestataires de proximité pour accompagner les petites entreprises dans leur appropriation des TIC.

Notre Constat

Dans notre économie, mondiale et fortement concurrentielle, les petites et moyennes entreprises (PME) et les très petites entreprises (TPE), pour se développer, doivent pouvoir innover dans leur fonctionnement comme dans leur organisation, afin d'être en mesure d'offrir davantage de services aux clients, créer de nouveaux produits, réduire leurs coûts et être plus réactives face aux rapides changements de leur environnement commercial, technique et réglementaire.

Le développement des usages des technologies de l'information (TIC) apparaît de plus en plus comme un levier essentiel pour la compétitivité et les performances de nos PME et TPE, dans une économie où la rapidité des échanges est devenue cruciale.

À l'heure où près d'un million de nos petites entreprises sont toujours totalement déconnectées de l'économie numérique et où 15 % seulement d'entre elles profitent pleinement du potentiel offert par les TIC, le gouvernement a décidé de lancer, dans le cadre du Programme Croissance PME « Compétitivité et performance », une action pluriannuelle de grande ampleur destinée à ouvrir en grand les portes de l'économie numérique à nos PME et TPE.

Ce projet constituera pour chacune de celles qui s'y engageront, un véritable « Passeport Pour l'Économie Numérique ».

Notre objectif : Ancrer définitivement les PME et les TPE françaises dans l'économie numérique

Insuffler une réelle et nouvelle dynamique en matière de diffusion des technologies Internet dans nos PME et TPE.

Faire prendre conscience à au moins 200 000 petites entreprises, en deux ans, des avantages qu'elles peuvent tirer d'un usage plus efficace des TIC et leur permettre de trouver sur le marché une offre adaptée à leurs besoins particuliers.

Notre action : elle s'articule autour de trois axes complémentaires

> **Faire connaître et expliquer les nouveaux usages des technologies de l'information aux dirigeants de petites entreprises**

Le Passeport Pour l'Économie Numérique

Le « Passeport Pour l'Économie Numérique » est une offre gratuite de découverte de l'économie numérique en direction des petites entreprises. Elle sera mise à la disposition, par le ministère des PME, des réseaux d'appui sur tout le territoire afin que ces derniers puissent accentuer leurs efforts de sensibilisation des entrepreneurs aux enjeux de l'économie numérique.

Le ministère des PME concevra une vingtaine de modules de présentation et d'initiation, très concrets, tournés vers les usages des TIC et le bénéfice que peut en tirer une petite entreprise. Ces modules seront conçus à partir de supports et de techniques multimédias.

Chaque entreprise pourra choisir librement parmi ces modules ceux qui l'intéressent le plus et composeront son « Passeport Pour l'Économie Numérique ».

Le dispositif d'initiation des entrepreneurs reposera sur un réseau de points d'accueil sur le territoire (objectif 600 à terme) et sur des animateurs (environ 1 pour 2 points d'accueil) formés spécialement pour délivrer ces modules aux entreprises.

> **Favoriser l'émergence d'offres adaptées aux besoins et aux attentes des petites entreprises**

Il existe aujourd'hui trop peu d'offres réellement adaptées aux problématiques, aux besoins et aux compétences des petites entreprises. En liaison avec l'ensemble des acteurs du marché des TIC, un travail sera conduit afin de mieux structurer et de rendre plus lisible l'offre à destination de ces entreprises en matière :

- d'équipements informatiques, télécoms et Internet ;

- de dématérialisation ;
- de distribution, de conseil et d'assistance ;
- de financement.

Afin de permettre aux petites entreprises de mieux s'orienter dans la diversité des solutions commercialisées, ces nouvelles offres, adaptées à leurs besoins, seront identifiées par le label de l'opération.

Cette offre sera accessible à toutes les entreprises françaises, mais certains avantages spécifiques seront réservés à celles ayant passé leur Passeport pour l'Économie Numérique, notamment en termes d'avantages commerciaux et de conditions de financement.

Enfin, ces nouvelles offres d'équipement et de financement pourront inclure une offre de services très performante, accessible partout sur le territoire, associant des prestations de conseil, d'installation, de formation, de maintenance et d'assistance.

Cette offre de services sera assurée par :

- les revendeurs adhérant à la charte « Passeport Pour l'Économie Numérique » ;
- les réseaux de conseils et d'assistance existants adhérant également à la charte ;
- un nouveau réseau constitué à l'occasion de ce programme et composé de plusieurs milliers de « coach informatiques » recrutés sur tous les territoires, formés et labellisés.

> Faire souffler un grand vent numérique sur les PME et TPE françaises

Une campagne de communication mass média sera lancée, sous forme de programmes courts testimoniaux destinés à promouvoir les avantages de l'économie numérique pour les PME et les TPE.

En mettant en avant les enjeux et les bénéfices liés à une meilleure utilisation des TIC par les PME et les TPE, cette campagne permettra aux créateurs, aux dirigeants, à leurs conjoints et à leur environnement immédiat :

- de s'imprégner, c'est-à-dire, de prendre conscience que les technologies Internet et les pratiques numériques sont d'abord une culture nouvelle appelée à devenir pérenne avant d'être une énième innovation technologique ;
- de découvrir et comprendre les multiples applications de ces technologies et de ces pratiques dans leur entreprise, au quotidien, ainsi que les enjeux en termes de gains de coûts et de compétitivité qu'elles représentent.

Cette campagne permettra de créer un « appel d'air », un « effet d'entraînement » chez les entrepreneurs et sera relayée, sur le terrain, par une « offre marketing » claire d'initiation, de formation, d'équipement et d'accompagnement de la part des acteurs institutionnels et industriels impliqués dans le programme.

Elle sera renforcée par une campagne de communication institutionnelle, au plus près du terrain, destinée à promouvoir cette « offre marketing » issue des autres axes de l'opération, en particulier le « Passeport Pour l'Économie Numérique ».

Les moyens

Environ 7 millions d'euros seront apportés par le ministère des PME sur la durée du programme. Un club de partenaires sera constitué, dont les membres contribueront au financement de la campagne de promotion de l'action.

Durée de l'action et calendrier prévisionnel

La durée de l'action « Entrepreneurs : faites le choix de l'économie numérique » sera de 18 à 24 mois. Elle débutera opérationnellement à l'automne 2006.

Les indicateurs de résultats

- nombre de passeports pour l'économie numérique délivrés ;
- nombre de modules d'initiation délivrés ;
- nombre d'offres labellisées ;
- nombre de « DSI externalisés » labellisés ;
- nombre d'entreprises ayant franchi le pas.